

Le trop court de l'unique et vraie de poste aérienne



La maquette originale de l'« Avion survolant Paris » d'Achille Ouvré conservée au musée de la Poste.

Le développement de l'aviation, l'accroissement du courrier aérien, l'engouement des collectionneurs pour les timbres de poste aérienne sont indubitablement les raisons essentielles pour que la France se dote d'une série « Avion ». Initiée en 1935, cette émission est mise en vente l'année suivante. Bénéficiant d'une assez bonne cote aujourd'hui, voici ce que vous devez en savoir.

C'est sans doute vers le milieu de 1935 que l'on s'aperçut qu'une valeur faisait défaut dans les classeurs des guichetiers, à savoir un timbre à 3 francs. Le dernier en date n'était autre que le 3 F ardoise *Cathédrale de Reims* émis en novembre 1930 et retiré des guichets en août 1932. Le 15 mai, la surtaxe aérienne affectant les plis transportés par la société Air Bleu (exploitant les lignes intérieures françaises) est passée à 2,50 F par tranche de 10 grammes pour les lettres et les cartes postales (décret du 30 mars 1935). Le tarif de la lettre

destin série de France



La « bonne feuille » du 50 F vert conservée au musée de la Poste.

simple dans le régime intérieur étant de 0,50 F, l'emploi d'un timbre à 3 F trouve donc sa parfaite justification. Georges Mandel, ministre des Postes de l'époque, demande à ce que l'on pourvoie à cette lacune.

La tâche est confiée à Achille Ouvré, artiste peintre, illustrateur et graveur et nouveau venu dans l'univers des timbres-poste (son premier timbre est le 40 c Jacquard imprimé en mars 1934). Une maquette lui est commandée et acceptée malgré la très mauvaise réalisation de l'avion : perspective douteuse, défaut d'empennage, etc. qui lui vaudra d'être sur-

nommé « la baleine volante » par la grande presse de l'époque !

Imprimé en bleu clair du 9 au 24 septembre 1935, le timbre n'est toutefois pas mis en vente. Début octobre, la direction des services postaux soumet pourtant un projet de communiqué de presse au ministre dans lequel on peut lire : « le nouveau timbre, qui sera mis en vente dans quelques jours, permettra d'affranchir avec une seule figurine les lettres simples du réseau postal aérien intérieur (lignes exploitées par la société Air Bleu) ainsi que des correspondances avion à destination de divers pays étrangers.

Il pourra également représenter la surtaxe aérienne sur les lettres avions du poids de 10 grammes destinés à la Côte Occidentale d'Afrique (voie de Dakar), l'Indochine et d'une manière générale être utilisé pour l'affranchissement des correspondances de toute nature confiées à la Poste. »

Une note accompagnant ce projet précise aussi que : « Les pays à destination desquels ce timbre peut être utilisé pour l'affranchissement des correspondances avion avec une seule figurine représentant la taxe et la surtaxe aérienne, se limitent à la Turquie d'Asie et à l'île de Castellorizzo (Mer Egée). L'importance du courrier pour ces destinations est, semble-t-il, trop faible pour qu'il y ait lieu de les mentionner dans le communiqué. »

En fait, ce communiqué de presse ne sera pas publié pour la simple et bonne raison que le timbre ne sera pas émis ! Le ministre ayant décidé d'y surseoir momentanément.

L'une des raisons pourrait être son désir de voir émettre des timbres dont les faciales correspondent à des utilisations pratiques du fait qu'elles représentent non seulement une taxe d'affranchissement mais aussi le complément de la surtaxe aérienne correspondant à une destination précise.

Cette hypothèse semble être confirmée par une note intitulée « Timbres « Poste aérienne » dont la création est proposée » qui figure dans le dossier d'émission conservé aux archives du musée ●●●



Un très bel exemplaire du 50 F seul sur lettre. Un beau pli certes, mais qui ne correspond à aucun tarif comme c'est pratiquement toujours le cas avec un 50 F vert ... ou burelé.

EN COUVERTURE

●●● de La Poste. L'autre raison est vraisemblablement la création d'une série de timbres de poste aérienne, une idée émise en 1931 qui n'a toujours pas été concrétisée.

Comme vous le constaterez, le contenu de ce document (non daté) est particulièrement intéressant puisqu'il donne le détail du volume de courrier selon les destinations (avis aux amateurs de plis aériens). Selon toute vraisemblance, il a été établi avant la fin mars 1935, époque où les tarifs *Air Bleu* sont à 35 centimes (voir timbre à 0,85 franc).

Ce tableau montre que huit valeurs sont prévues en plus du 3 F déjà imprimé. Dans la réalité le 4,50 F ne sera pas émis. Le 10 F, accompagné d'un 1,50 F,

fera l'objet d'une émission commémorative *Conquête de l'Atlantique Sud* en août 1936 (n° 320/21). Quant au 50 F, il sera bel et bien émis mais en deux versions : dans le type de la série et dans un grand format imprimé par l'Institut de Gravure.

Dès le mois de novembre, le directeur de l'Atelier du timbre informe son collègue agent comptable des timbres-poste qu'« une émission de 6 timbres [NDLR : le 3 F bleu n'est pas compris puisqu'il est déjà imprimé], d'un tirage de 5 100 000 figurines pour la poste aérienne, est envisagée.

Etant donné le faible tirage de chacune des valeurs, l'impression aura lieu par feuilles de 25 timbres.

Je profite de cette circonstance pour vous indiquer l'intérêt qu'il y aurait pour votre service d'être en possession d'un approvisionnement suffisant en papier en taille-douce de petite largeur, des émissions de l'espèce pouvant avoir lieu de temps à autre soit pour la France, soit pour les Colonies. »

L'Atelier commence l'impression des timbres dans le courant du mois de

Un non émis... émis !

C'est une fois que tous les timbres furent imprimés que les responsables de la Poste découvrirent qu'il existait un risque réel de confusion entre le 85 c et le 50 F imprimés dans la même couleur verte. Dans l'immédiat, la solution trouvée fut de faire réaliser le 50 F burelé par l'Institut de Gravure et de l'émettre.

Seul petit problème, un employé zélé avait déjà envoyé les 412 séries complètes (c'est-à-dire avec le 50 F vert) à l'UPU à Berne ! Il existait donc un réel risque de fuites. Et les mêmes responsables d'imaginer les conséquences si un ou plusieurs exemplaires du 50 F venaient à se retrouver sur le marché philatélique... C'est tout simplement pour éviter toute spéculation que la Poste fit émettre le 50 F vert le 30 juillet 1936 malgré la présence aux guichets du 50 F burelé émis trois semaines plus tôt. Imprimé à 500 000 exemplaires, il n'en fut vendu que 118 000, d'où sa rareté et sa cote dans les catalogues.

Le tarif à 3 F des lignes intérieures françaises à partir du 15 mai 1935 (50 c + 2,50 F de surtaxe par tranche de 10 grammes).



Une épreuve du 3 F tirée en vert clair, la couleur adoptée pour le 50 F (© Musée de la Poste).

Valeurs	Pays de destination pour lesquels ils pourront être utilisés	Nombre d'objets en 1934		
0.85	Lettre de 20 gr. Réseau intérieur	Lyon	Cannes 3 525	300 000
			Paris 7 127	
			Marseille 800	
		Paris	Strasbourg 1 725	
		Strasbourg	Paris 1 425	
		Paris	Lyon 7 500	
			Marseille 30 100	
			Cannes 26 000	
		Cannes	Lyon 850	
			Paris 3 100	
			Marseille "	
		Marseille	Lyon 800	
			Cannes "	
			Paris 15 450	
Ajaccio	Marseille 97 500			
Marseille	Ajaccio 97 500			
	292 950			
1,50	Lettre 10 gr.	Algérie	820 000	3 135 000
		Tunisie	428 000	
		Maroc	1 885 000	
2.25	Lettre 20 gr.	Europe	2 620 000	433 000
		2,50	Lettre 5 gr.	
	A.O.F. (Via France-Congo)	189 000	433 000	
	A.E.F.	244 000		
	Nossi-Bé	}		
	Madagascar			
	La Réunion (Via Mombassa)			
	Maurice			
3.50	Lettre 10 gr.	Libye	800	1 332 000
		Canaries	6 480	
		A.O.F. (Via Dakar)	807 300	
		Egypte	14 000	
		Indochine	490 100	
		Congo Belge	13 450	
4.50	Lettre 10 gr.	Libéria		106 000
		Colonies étrangères de l'Afrique Occidentale		
		Soudan Egyptien	5 600	
		Madagascar	102 000	
10	Lettre 5 gr.	Pour l'Amérique du Sud		710 000
50				

décembre (voir ci-contre le détail des différents tirages). On remarque également que le chiffre de tirage indiqué, 5 100 000, est inférieur aux besoins indiqués dans le document de La Poste (environ 7 150 000), mais cette première impression de décembre 1935 sera complétée par des tirages ultérieurs pour certaines valeurs. Les véritables chiffres sont d'ailleurs connus :

85 c : 2 400 000 2,50 F : 1 400 000
 1,50 F : 6 000 000 3 F : 6 000 000
 2,25 F : 1 100 000 3,50 F : 1 000 000

Les six valeurs sont mises à disposition dans tous les bureaux de recette le 17 février 1936 (s'ils en ont la demande, les bureaux secondaires doivent les demander à leurs bureaux d'attache).

Curieusement, on note la présence du 85 c dont l'emploi, en tant que timbre de poste aérienne, ne se justifie plus. En effet, la hausse de la surtaxe « Air Bleu » en mai 1935 le rend obsolète. Apparemment, et un pli reproduit ci-contre tendrait à le prouver, l'acheminement du courrier vers la Corse aurait bénéficié du tarif antérieur, c'est-à-dire d'une surtaxe de 35 centimes. Mais à part cela, le seul emploi du 85 centimes aurait été l'affranchissement des imprimés du 6^e échelon de poids, c'est-à-dire de 300 à 400 grammes.

La série sera retirée de la vente le 10 juillet 1937. Certaines valeurs faciales sont devenues obsolètes car non seulement les tarifs intérieurs et étrangers sont modifiés mais la surtaxe « Air Bleu » est également supprimée depuis le 1^{er} juin. De plus, des surtaxes aériennes pour certains pays étrangers sont aussi revues à la hausse.

Curieusement, ce type d'émission ●●●



Un 2,50 F dans l'une des utilisations prévues : l'affranchissement d'une lettre de 5 grammes pour l'AOF.



Un 3,50 F pour l'Egypte sur une lettre d'un poids inférieur à 10 grammes.

Les tirages de la série « Avion survolant Paris »

Paris »

85 centimes

1^{er} tirage : du 3 au 7/12/35.

2^e tirage : du 7 au 12/03/36.

3^e tirage : du 9 au 19/04/37 (en deux parties : du 9 au 13/04 puis du 16 au 19/04/37).

1,50 franc

Du 7 au 19/12/35.

2,25 francs

1^{er} tirage : du 10 au 16/12/35.

2^e tirage : 2 et 3/07/37.

2,50 francs

1^{er} tirage : du 21 au 24/12/35.

2^e tirage : du 13 au 19/03/36.

3 francs (feuille de 50 timbres)

Du 9 au 24/09/35

3,50 francs

Du 16 au 21/12/35.

50 francs

Du 20 au 23/12/35



●●● ne sera pas renouvelé, et c'est bien dommage. Mais il faut reconnaître qu'adapter une série nouvelle à chaque changement de tarifs – ces derniers étant particulièrement fréquents – aurait sans doute été trop coûteux. Il y aura d'autres émissions de poste aérienne comme celles émises après-guerre. Elles ne comporteront guère que quatre timbres comme les allégories de 1946, les villes de France en 1949 ou encore les avions divers en 1954. Leurs valeurs faciales ne correspondront que fortuitement à des emplois bien précis. Ce seront surtout des valeurs d'appoint dont l'utilisation s'étendra non seulement à l'affranchissement de plis aériens mais surtout aux plis pesants, aux colis et autres envois en valeur déclarée.

Quoi qu'il en soit, ces « Poste aérienne » de 1936, certes uniques en leur genre, ont également su conserver ce parfum si particulier de l'aventure, ce mélange d'odeurs d'huile de moteur, d'embruns salés, de poussière de sable et des senteurs des contrées sauvages et exotiques, bref celui d'une époque où le mot « avion » faisait vraiment rêver.

Michel Melot



2,25 F, c'est le tarif des lettres pour les pays d'Europe. En voici une pour le Danemark.

Cette lettre affranchie à 85 centimes tendrait à prouver que la Corse bénéficiait d'un régime spécial sur le plan des surtaxes aériennes. L'affranchissement se décomposerait en 50 centimes de port et 35 centimes de surtaxe.



Le 30 mars 1936, le 10 F Atlantique n'est pas encore émis. Pour écrire en Amérique du Sud, on utilise parfois de spectaculaires blocs de quatre du 2,50 F pour être au tarif et éviter d'utiliser un banal 10 F La Rochelle.

Bibliographie :

- Archives du musée de la Poste à Paris
- Catalogue Marianne.
- *Le Patrimoine du Timbre-poste français* (Ed. Flohic, 1998).
- *L'impression des timbres français par les rotatives*, Baron de Vinck (Yvert et Tellier, Amiens, 1946)

Iconographie :

Archives du musée de La Poste à Paris
Bertrand Sinais

